

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT ORDINAIRE
DU LYCEE LA CONDAMINE
Séance du 24 JUIN 2013**

MEMBRES PRESENTS

MEMBRES DE DROIT

Thierry GRÉCO, proviseur, proviseur
Pierre PÉDICO, premier conseiller, conseiller de
coopération et d'action culturelle
Sylvia de LARREA, directrice équatorienne
Frédéric AUBIN, directeur des services financiers
Matthieu MINJARAD, proviseur adjoint
Bruno HIRM-MARTIN, directeur du primaire
Fatih INZA, conseillère pédagogique

ABSENTS EXCUSÉS

Représentant du Ministère de l'Education Equatorien
Stella HIDALGO, parent d'élève
Cristina PASQUEL, parent d'élève
Fabian ROMERO, personnel administratif
Raúl RICAURTE, enseignant
Manuela MORA, élève
Sofía VAYAS, élève

MEMBRES ÉLUS

Florence BAILLON, parent d'élève
Marie-Gabrielle CAVÉ, parent d'élève
Anne COUTTEEL, parent d'élève, suppléante de Mme
Carole LE DEZ
Chrystelle DAS NEVES, enseignante, suppléante de
Mme Béatrice ESPANET
Jérôme GAUTHIER, enseignant
Alicia de HIDALGO, parent d'élève, suppléante de Mme
Isabel María ESPINOSA
Jean-Baptiste LAUTHE, personnel administratif
Yann LANDRIN, enseignant
Santiago RUFO, enseignant
Lenin VILLAGOMEZ, enseignant

Le quorum étant atteint : 17 présents, la séance est ouverte à 17h38.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du compte rendu du Conseil d'établissement du 21/03/2013

Approuvé à l'unanimité.

3. Présentation du projet APP Radio Condamine

Présentation de l'APP par Florence Neumann : proposition de mettre en place une radio diffusée sur Internet qui permettrait de mettre en valeur le travail des élèves de l'établissement de la PS au Lycée.

Arrivée de Mme Alicia Delgado.

Mme Florence Neumann relate le lancement du projet : dans le cadre de la semaine de la presse, elle a contacté un journaliste M. Ramiro DIEZ et son technicien Juan Pablo Dávila.

Ils lui ont proposé une collaboration avec la radio « La vida » dans laquelle ils travaillent. Le programme serait préenregistré par les élèves et serait diffusé sur www.condamine.com.

Le programme a été mis en place par des élèves de 3ème avec l'intervention des GS4 qui ont fait un conte musical et un travail des 6èmes. Lors de la semaine de la presse, le projet a été diffusé en direct.

Ainsi est né l'idée de monter une action pédagogique pilote.

Ce travail permettrait de développer la langue écrite et orale car cela nécessiterait d'enregistrer les élèves. Il faudrait une formation succincte pour pouvoir utiliser un enregistreur. Ce projet a pour avantage de permettre aux élèves de gagner en auto-estime, d'apprendre d'une manière différente, de valoriser le travail de chaque classe. Pour les plus grands (Collège et Lycée) s'est un soutien aux élèves en décrochage. Florence Neumann souligne qu'un programme peut être réalisé une fois par trimestre et que la collaboration avec la radio nous protège au niveau des droits d'auteur.

Le proviseur souligne que nous sollicitons le soutien de l'AEFE et que tout projet doit être présenté en conseil d'établissement pour devenir un projet institutionnel. A l'issue de l'année il faudrait faire le bilan des projets votés.

Sylvia Oña félicite Florence Neumann pour son implication.

4. La structure pédagogique est présentée par le directeur du primaire

M. Hirm-Martin rappelle la structure déjà présentée le 19 juin lors du conseil d'école.

Rentrée 2014, création de 2 postes supplémentaires.

Le taux d'encadrement baisse légèrement. Le nombre d'élèves passe de 808 élèves à 842 à la rentrée prochaine. Il salue le départ de quelques personnes de l'établissement. Il précise que le recrutement de 2 enseignants à temps complet, sur les 2 classes de CE1 et de CE2 permettra aux nouveaux enseignants de se former et de faire la classe à mi-temps. Une formation sera mise en place pour accompagner ces enseignants à mi-temps.

M. Hirm-Martin explique également la réorganisation du service des professeurs d'espagnol pour permettre de travailler l'alternance des langues. Cela implique un recrutement en espagnol à mi-temps pour permettre la réunion par niveau.

Le proviseur fait remarquer l'effort que fera l'établissement pour libérer administrativement le poste de Gabriela afin de lui permettre de se former de temps en temps. Il précise la volonté de l'établissement ainsi que le soutien du personnel qui souhaite évoluer.

Le proviseur adjoint rappelle les effectifs dans le secondaire. 26 départs et 10 arrivées sont actés. L'anticipation de l'entrée en 6ème avec la création d'une classe supplémentaire est impossible. Cependant, un effort sera fait pour dédoubler en 6ème les classes ou faire classe en demi-groupe afin d'alléger les effectifs. Le choix est de mettre les moyens de façon pérenne.

Le proviseur signale qu'il ne faut pas réagir sur l'évènement car on risque d'embaucher puis de débaucher un professeur. Mieux vaut pérenniser.

Remarque de J-B Lauthe : on peut recruter des contrats locaux comme à Shanghai.

Réponse du proviseur : Nous ne pouvons pas comparer, car il n'y a pas un établissement qui ressemble à un autre.

Le Proviseur-adjoint fait noter qu'il y aura un seul redoublant dans le secondaire cette année.

19 élèves sont inscrits en L et 31 en S.

Le proviseur fait remarquer que le grand nombre d'inscrits en S ne permet pas d'aider chaque élève comme on le souhaiterait.

6 élèves inscrits en option LV1 et 7 en option Maths. Ouverture de la filière Economie grâce à Mme Garcia.

Explicitation du projet EIST.

B. Hirm-Martin : rentrée le 2 septembre mais nous attendons l'arrêté de la province du Pichincha qui donne les dates de rentrée.

Une rentrée échelonnée est prévue.

Mme Cavé fait remarquer un changement du calendrier scolaire pour les vacances de Février.

Le proviseur fait noter qu'un calendrier voté ne peut pas être changé unilatéralement et qu'il s'agit probablement d'une erreur.

Pour ce qui concerne la rentrée du secondaire, l'accueil des 6èmes est prévu le lundi matin toute la matinée. Puis un repas sera partagé avec les parents pour répondre aux questions.

Les Secondes seront accueillies l'après-midi.

Mardi matin, accueil des 5èmes, 4èmes et 3èmes.

Mardi après-midi seront accueillis les Premières et les Terminales.

Prérentrée des enseignants : jeudi et vendredi matin pour le secondaire et Jeudi et vendredi toute la journée pour le primaire.

5. Règlement intérieur : il est présenté par M. Minjarad

Toutes modifications votées au conseil d'établissement seraient valables à compter du mois de Septembre 2013.

Premier point : faire apparaître les horaires d'ouverture et de fermeture ainsi que les séquences d'enseignement.

Le Proviseur demande à la Directrice équatorienne si l'on peut faire apparaître la notion de sanction.

Sylvia Oña précise que l'on peut adapter en fonction de ce qui est accepté dans le code de l'Education Equatorienne.

M. Minjarad propose la suppression du barème de la vie scolaire car celui-ci est inutilisable.

Mme Baillon fait remarquer qu'il peut y avoir une inadéquation entre le commentaire de la vie scolaire et la note. Le barème lui semble inadapté.

Le proviseur adjoint fait remarquer que le regard des professeurs principaux permettrait d'être plus conforme à la réalité du profil des élèves. Le retard interclasse peut être intéressant à noter.

Pourquoi y a-t-il une note de vie scolaire seulement pour le collège, demande Mme Cavé ?
Proviseur adjoint : C'est un dispositif institutionnel spécifique du collège.

Mme Oña précise que l'on doit conserver une note de comportement des élèves pour le système équatorien.

Règlement voté à 18h05 à l'unanimité.

6. Questions diverses -

Représentants des personnels :

a) Recrutement :

Chaque établissement est différent et il n'y a pas de secret sur le nombre de postes. Il y a eu 4 candidats pour 4 postes d'enseignants vacants.

M. Gauthier fait une remarque sur le recrutement des psychologues. Il souhaiterait être associé et consulté lors des entretiens.

Réponse du chef d'établissement : La commission avec des personnels qui n'ont aucune expérience de psychologue n'a pas de raison d'être. Donc pas de commission paritaire mais un travail avec les 2 psychologues de l'établissement.

Le proviseur fait remarquer que cette question revient à chaque fois et demande à M. Gauthier d'expliquer pourquoi.

M. Gauthier rappelle l'article 7 de la Convention et souhaite que l'équipe de maths donne son avis sur le recrutement d'un enseignant en maths. Et que l'équipe doit décider avec qui ils souhaitent travailler.

Réponse du proviseur : Il ne faut pas confondre émettre un avis sur l'intérêt d'une candidature et choisir avec qui l'on souhaite travailler.

Mme Baillon souligne que le système de recrutement qui est mis en place par la direction évite le règlement de compte et nous préserve d'une certaine partialité (ne pas prendre le conjoint de, ou un ami de...).

Remarque du proviseur : le problème du casting arrive parfois, il peut y avoir des erreurs pour des raisons d'urgence.

Le proviseur-adjoint fait remarquer qu'ils ont établi des critères de recrutement et qu'il fait parfois appel à M. Hirm-Martin ou à la directrice S. Oña.

b) Conditions financières du personnel :

Remarque de M.AUBIN : l'association est représentée et il y a des réunions avec des comptes-rendus, pas de remise en cause de l'échelle des salaires. Les salaires ne sont pas aussi bas qu'on les présente.

Remarque de M.Gauthier : nous risquons de perdre des enseignants de qualité.

Le proviseur fait remarquer qu'il s'agit de 2 enseignants locaux mais que 98% des contrats locaux ne seront pas d'accord sur la remise en cause de leurs contrats car ils y perdraient. Il y a des avantages en nature. Cela nécessiterait un changement collectif.

M. Aubin fait remarquer que c'est bien d'avoir une pension qui augmente chaque année et que son devoir serait de négocier la gratuité. Cependant n'oublions pas que les enseignants sont présents 27h devant élèves et 16 heures dans le secondaire et ont 3 mois de vacances.

c) Fonctionnement secondaire :

- Installation du vidéoprojecteur à la rentrée.
- Une salle pourra être réservée au pôle maths avec un matériel TBI pour la formation.

M. Minjarad précise que l'on peut mettre le TBI dans une armoire sécurisée dans la salle des professeurs ou au CDI pour éviter de déranger une classe.

- Une calculatrice achetée en France coûtera trop cher précise M. Aubin, 40% de plus avec les frais de port.

Mme Cavé demande que l'on prévienne les parents dès maintenant pour qu'ils puissent en faire l'achat durant les vacances.

d) Vie dans l'établissement :

M.AUBIN précise que le transport scolaire est accordé aux enseignants qui en font la demande gratuitement.

Il y a un parking de l'autre côté. Le projet est de faire un parking public dans la rue Japon, on pourra louer les places pour le personnel. Proposition de faire une zone bleue pour avoir une place et pour payer une participation.

M.LAUTHE demande que l'on rajoute des espaces vélos.

Questions relatives au primaire :

M. Landrin remercie l'établissement de recruter 2 enseignants à plein temps pour pouvoir les former. Ne pas oublier de demander des postes de résidents.

Il demande un visualisateur par niveau.

M. Aubin demande que l'on fasse remonter la demande en Novembre.

La question du repos nécessaire au personnel après les stages à l'étranger a été posée lors du CPM. La commission a parfois l'impression d'être considérée comme une agence de voyage. M. Hirm-Martin rappelle qu'il n'y a pas de règle et que chaque cas sera étudié si le repos est nécessaire. Il a été demandé que le stage se termine dans la mesure du possible le vendredi pour permettre le repos aux stagiaires. Pas de cadre systématique. Le remplacement a toujours été assuré et l'on va proposer une fiche de candidature précisant que la candidature sera commune à la zone et que si l'on s'engage on en accepte les conditions.

Mme. Das Neves précise que c'est pour la sécurité des élèves que l'on demande un repos quand on rentre vers 3h du matin et que l'on nous demande de prendre le service vers 7h30.

M. Minjarad rappelle les conditions de confort dans lesquelles sont les enseignants dans le réseau AEFÉ en comparaison avec la France.

Rappel du directeur du primaire que lorsque l'on envoie un enseignant en stage cela à un coût pour l'établissement.

Le dispositif de sortie sera organisé pour la rentrée car il y aura une autre entrée pour l'école maternelle. La sécurité sera mise en place.

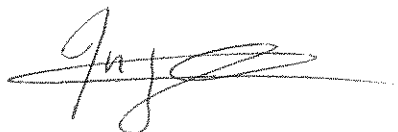
Représentants des parents

Questions présentées par Mme Cavé :

- Accord pour expliquer en début d'année le rôle du comité et du correspondant.
- Mettre les notes sur PRONOTE. Rappel du proviseur qu'il est nécessaire de mettre au moins 5 notes par trimestre selon les normes équatoriennes.
- Accord de constituer un groupe de réflexion autour de la question du respect. Cela pourrait être la Commission Education à la Santé et à la Citoyenneté. Ainsi les parents viendraient en soutien de ce que font les enseignants.
- Certains enseignants signalent que les parents ne répondent pas quand ils les convoquent.
- Conduite à risque avec Face book ou SMS : Le proviseur propose de faire signer la charte informatique et de travailler sur les réseaux sociaux.
- Les parents remercient les professeurs, le personnel et la direction. Un remerciement particulier est fait à F. AUBIN qui va quitter l'établissement prochainement.

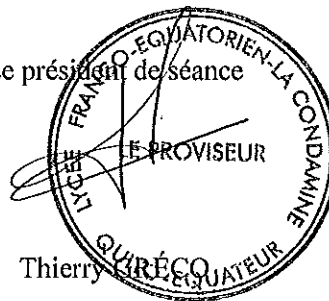
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

La secrétaire de séance



Fatiha INZA

Le président de séance



Thierry